

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice reprendra ses audiences, dans l'affaire du Détroit de Corfou, le lundi 17 janvier 1949, à 10 h. 30.

La parole sera donnée en premier à l'Agent et aux Conseils du Gouvernement du Royaume-Uni pour leur réplique orale. L'Agent et les Conseils du Gouvernement de l'Albanie parleront ensuite.

Par Ordonnance en date du 17 décembre 1948, la Cour avait chargé trois officiers de marine: le capitaine de vaisseau chef de division J. Bull, de la Marine royale norvégienne, le capitaine de vaisseau chef de division S.A. Forshell, de la Marine royale suédoise, le capitaine de corvette S.J.W. Elfferich, de la Marine royale néerlandaise, de faire une expertise sur diverses questions techniques. La Cour a reçu le rapport de ces experts dans le délai qui leur avait été fixé à cet effet et qui expire aujourd'hui.

La Haye, le 10 janvier 1949.

---